Ce communiqué ne doit pas être diffusé, publié ou distribué, directement ou indirectement, au sein ou en destination des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie ou du Japon. Ce communiqué ne constitue pas une offre et est uniquement fourni à titre informatif.

Communiqué de presse

Limoges, 13 septembre 2018, 8h CEST



I.CERAM réalise avec succès une augmentation de capital de 3,5 M€

I.CERAM, spécialiste des implants innovants en céramique biocompatibles, annonce le succès de son augmentation de capital réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription par placement privé auprès d'investisseurs institutionnels.

I.CERAM a placé 568 441 actions nouvelles d'une valeur nominale unitaire de 0,10 €, au prix unitaire de 6,10 €, prime d'émission incluse, pour un montant total de 3 467 490,10 €, représentant 10,64% du capital d'I.CERAM avant opération sur une base non diluée, soit une dilution de 9,62%.

Ces fonds seront alloués au développement de nouveaux implants, au financement des projets R&D d'I.CERAM ainsi qu'à l'accompagnement de la montée en puissance des ventes et de la production d'implants en céramique. Les fonds levés permettent à I.CERAM de faire face à ses échéances au cours des douze prochains mois.

André Kérisit, Président-Directeur Général d'I.CERAM a déclaré : « Après la mise sur le marché réussie de notre implant sternal non chargé, ce placement confirme la confiance des investisseurs en notre technologie et notre capacité à déployer des solutions innovantes qui sont d'ores et déjà implantées chez des patients. Ces nouveaux fonds vont nous permettre d'aller plus loin dans le traitement des infections et métastases osseuses, avec notamment la commercialisation d'ici 2020 d'un implant osseux actif capable de relarguer des molécules actives au cœur même du squelette. Nous remercions nos équipes, nos partenaires et nos actionnaires qui nous accompagnent dans ces avancées stratégiques ».

L'opération a été mise en œuvre par décision du Conseil d'administration du 11 septembre 2018 et du Président Directeur Général du 12 septembre 2018, conformément à la délégation qui lui avait été octroyée par la Dixième résolution de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 29 juin 2018. Elle a été réalisée à un prix représentant une décote de 8,66% par rapport à la moyenne pondérée par les volumes des cinq dernières séances de bourse précédant la fixation du prix d'émission et une décote de 8,27% par rapport au cours de clôture du 12 septembre 2018.

L'augmentation de capital est effectuée par émission de 568 441 actions nouvelles avec suppression du droit préférentiel de souscription par placement privé auprès d'investisseurs institutionnels. Le règlement-livraison des actions nouvelles émises dans le cadre de l'augmentation de capital et leur admission sur le marché Euronext Growth Paris sont prévus le 17 septembre 2018. Les actions nouvelles porteront jouissance courante et seront admises aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris sous le code ISIN FR0011511971 – ALICR.

Le capital social d'I.CERAM sera composé de 5 909 143 actions à l'issue du règlement-livraison.

Ce communiqué ne doit pas être diffusé, publié ou distribué, directement ou indirectement, au sein ou en destination des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie ou du Japon. Ce communiqué ne constitue pas une offre et est uniquement fourni à titre informatif.

A la suite de cette augmentation de capital et sur la base des informations à la disposition d'I.CERAM, la répartition du capital d'I.CERAM est la suivante :

Actionnaire	Nombre d'actions avant l'opération	Nombre d'actions après l'opération	% du capital avant l'opération	% du capital après l'opération	Nombre de droits de vote avant l'opération	Nombre de droits de vote après l'opération	% des droits de vote avant l'opération	% des droits de vote après l'opération
Ernée Gestion ⁽¹⁾	2 902	2 902	0,06%	0,0%	5 804	5 804	0,07%	0,06%
Xale Finance ⁽¹⁾	3 870	3 870	0,07%	0,1%	7 740	7 740	0,09%	0,08%
Sous total M. Vassal	6 772	6 772	0,13%	0,1%	13 544	13 544	0,15%	0,14%
André Kérisit	6 772	6 772	0,13%	0,1%	7 742	7 742	0,09%	0,08%
Investissement développement (2)	3 066 034	3 066 034	57,41%	51,9%	6 052 670	6 052 670	68,67%	64,51%
Sous-total concert ⁽³⁾	3 079 578	3 079 578	57,66%	52,1%	6 073 956	6 073 956	68,91%	64,73%
Auto-détenues	47 893	47 893	0,90%	0,8%	N/A	N/A	N/A	N/A
Flottant	2 213 231	2 781 672	41,44%	47,1%	2 740 684	3 309 125	31,09%	35,27%
Total	5 340 702	5 909 143	100,00%	100,0%	8 814 640	9 383 081	100,00%	100,00%

- (1) Sociétés contrôlées par Monsieur Alain VASSAL
- (2) Société contrôlée par André KERISIT et Alain VASSAL (via Ernée Gestion et Xale Finance)
- (3) Concert constitué par Ernée Gestion, Xale Finance, André Kérisit et Investissement développement

À titre indicatif, la participation d'un actionnaire détenant 1,00% du capital social d'I.CERAM sur une base non diluée préalablement à l'émission sera portée à 0,90%.

I.CERAM a pris un engagement d'abstention à l'égard de Midcap Partners pour une période se terminant 90 jours calendaires après la date de règlement-livraison de l'augmentation de capital.

Le placement a été dirigé par Midcap Partners en tant que Chef de file et teneur de livre. I.CERAM était accompagnée par Fieldfisher sur les aspects juridiques de l'opération.

Conformément aux dispositions de l'article 211-3 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, l'offre des actions d'I.CERAM dans le cadre de cette augmentation de capital réalisée par placement privé, n'a pas donné lieu à un prospectus soumis au visa de l'Autorité des Marchés

Ce communiqué ne doit pas être diffusé, publié ou distribué, directement ou indirectement, au sein ou en destination des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie ou du Japon. Ce communiqué ne constitue pas une offre et est uniquement fourni à titre informatif.

Financiers. Des informations détaillées concernant I.CERAM, notamment relatives à son activité, ses résultats et les facteurs de risque figurent dans le document de référence 2017 enregistré le 26 avril 2018 par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro R.18-027, lequel peut être consulté, ainsi que les autres informations réglementées et l'ensemble des communiqués de presse d'I.CERAM, sur son site internet (www.iceram.fr).

Toutes les informations sur www.iceram.fr I.CERAM est éligible aux dispositifs PEA et PEA – PME

Prochaine publication: Résultats semestriels 2018, le 20 septembre 2018.

A propos d'I.CERAM :

Créée en 2005 à Limoges, la société I.CERAM conçoit, fabrique et commercialise des implants orthopédiques innovants (10 brevets internationaux) et des implants en céramique offrant une biocompatibilité remarquable. S'appuyant sur son savoir-faire et une expérience de plus de 30 ans de ses dirigeants, la société a décidé d'accélérer fortement son développement sur les biocéramiques. I.CERAM est labellisée « entreprise innovante », certifiée ISO 13485 et bénéficie du marquage CE. Fort de 46 salariés et d'un outil de production à la pointe de la technologie, I.CERAM bénéficie d'un très fort potentiel de développement.

La société s'est introduite sur Euronext Growth Paris le 19 décembre 2014. ISIN : FR0011511971 – ALICR.

Contacts:











Communication financière Solène Kennis Tél: +33 (0)1 75 77 54 68 skennis@aelium.fr



Lucien Midot Tél : +33 (0)1 86 95 01 42 Imidot@midcapp.com



Bertrand Buguet Tél : +33 (0)9 66 86 13 84 bertrand.buguet@aelianfinance.fr



Samuel Pallotto Tél: +33 1 70 37 81 00 samuel.pallotto@fieldfisher.com

Avertissement

Le présent communiqué a une valeur exclusivement informative. Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou une sollicitation d'intérêt au public en vue d'une opération par offre au public de titres financiers.

La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les informations contenues dans ce communiqué ne constituent pas une offre de titres en France, aux États-Unis, au Canada, en Australie, au Japon ni dans aucun autre pays. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon. Ce document ne constitue pas une offre de vente des actions I.CERAM aux États-Unis.